

Résumé de la thèse

A Buenos Aires, ville à laquelle je me suis intéressée tout au long de cette thèse, l'espace public tient une place importante tant au niveau historique que social et urbain ou politique. Dans un contexte de bouleversements multiples, il m'a alors paru intéressant de questionner le rôle de l'espace public et la manière dont il est conçu et perçu par les différents acteurs de ces changements. Comme le dit J. Borja, l'espace public est un élément consubstantiel de la démocratie, mais Buenos Aires qui est pourtant la « ville-espace public » par excellence de l'Amérique latine reste dominée par l'exclusion (Borja, 2007). Si l'espace public peut contribuer à créer des instances de médiation entre l'Etat et la société civile, son processus d'aménagement contribue parfois à exclure certains de ses membres. C'est à partir de ce paradoxe qu'a commencé ma réflexion sur le rôle de l'espace public dans l'expérience urbaine et le rapport qu'il contribue à entretenir avec la citoyenneté et la démocratie.

Dans cette thèse, j'ai donc étudié les débats suscités par les projets d'aménagement de parcs urbains afin de comprendre comment se structure la délibération autour des espaces publics de cette ville. Mon objectif était de comprendre ce que cela révélait de l'état du débat public et de ses conditions démocratiques en Argentine, et surtout de ses nouvelles formes d'expression. Pour cela, mon travail s'est centré sur l'identification des différents acteurs qui sont intervenus dans les débats (élus, administration municipale et institutions nationales, associations de voisins et groupes militants) et de leur analyse des enjeux soulevés par ces problématiques. Ma thèse montre ainsi que l'aménagement des espaces publics à Buenos Aires est devenu un enjeu central du débat public sous l'effet de deux phénomènes convergents qui posent plus particulièrement la question de sa publicisation.

D'une part, l'aménagement de l'espace public semble être devenu l'un des outils privilégiés des responsables politiques locaux pour infléchir la planification urbaine. Entre 2007 et 2015, le Gouvernement de la Ville de Buenos Aires (GCBA) a fait de l'aménagement de l'espace public urbain un des leviers principaux de ses politiques publiques urbaines. L'espace public, qui a longtemps été investi seulement comme espace physique de circulation, a vu sa contribution au développement urbain de plus en plus mise en avant. La rhétorique de la compétitivité urbaine qui a émergé à la fin des années 1980 a poussé de plus en plus les villes à se copier ou au contraire à se démarquer les unes des autres. Buenos Aires est en ce sens un bon exemple de la circulation des instruments d'aménagement d'un pays ou d'une ville à l'autre. Le projet urbain, conçu comme un outil de transformation et d'amélioration des villes, s'est notamment déployé à Buenos Aires à travers les politiques d'aménagement de l'espace public et dans l'un de mes quartiers d'étude, Puerto Madero, qui en est pour de nombreux auteurs l'expression la plus aboutie (Jajamovich, 2007 ; Novick, 2003). Cette modalité de production urbaine s'est confirmée en Argentine dans les années 1990 avec la restructuration de la ville déjà-là (restauration des centres historiques par exemple) ou avec l'implantation de nouveaux équipements urbains (centre commercial, de loisirs...) dans les friches ou en périphérie de la ville. Ces interventions visant la revalorisation économique ont souvent abouti à la gentrification de certains quartiers (Herzer, 2008 ; Rodríguez et Virgilio, 2014) comme San Telmo, le quartier historique et mon deuxième quartier d'étude.

Dans chacun des quartiers dans lesquels sont situés les deux parcs que j'ai étudiés, ce nouveau mode d'aménagement a été développé par les pouvoirs publics argentins et portègues à la fin XX^{ème} siècle. L'objectif poursuivi était leur *revitalisation*, c'est-à-dire fournir une nouvelle vitalité au quartier à partir d'investissements publics et privés dans le but d'améliorer sa morphologie urbaine (infrastructures, logements, voiries, espaces publics...). Cette *revitalisation* a surtout été opérée par la mise en place de politiques de patrimonialisation et de *requalification* de l'espace public, souvent mises en œuvre de façon complémentaire. La *requalification* fait allusion à la restructuration de zones dégradées (centrales ou périphériques) de la métropole par le réaménagement de ses espaces publics et de son image,

et qui ont souvent un impact sur sa structure sociale (Girola et al., 2011 ; Lacarrieu et al., 2011). L'aménagement de l'espace public est alors devenu l'un des instruments d'action publique privilégiés des pouvoirs publics à l'heure d'agir sur ces quartiers. Si les périodes où ces opérations ont eu lieu diffèrent légèrement, elles restent néanmoins proches (années 1980-1990).

D'autre part, une partie des mouvements sociaux portègnes a désigné les politiques urbaines comme l'un des facteurs des inégalités sociales et spatiales qui se sont accrues à Buenos Aires au XX^{ème} siècle. L'opposition croissante des mouvements sociaux aux projets d'aménagement constitue l'une des nouvelles évolutions dans l'espace des mouvements sociaux argentins. L'arrivée de M. Macri à la tête du GCBA en 2007 a entraîné une accélération des politiques urbaines dans les quartiers centraux et quelques mois après la mise en œuvre des premiers projets urbains de son gouvernement, de vigoureuses contestations ont émergé au sein des mouvements sociaux, dont certaines se sont créées spécifiquement autour de la « défense de l'espace public ». Les différentes opérations de *récupération* ou d'*humanisation* de l'espace public menées par le GCBA ont provoqué des mouvements d'opposition quasiment systématique. La réglementation urbaine est devenue l'enjeu même de certains mouvements sociaux, soit parce qu'elle n'était pas considérée comme adaptée aux problèmes émergents, soit parce qu'elle n'était au contraire pas appliquée (Scheinsohn et Cabrera, 2012). Par ailleurs, l'espace public, étant avant tout un élément incontournable de la lutte collective en Argentine (même s'il a connu des tentatives de régulation drastiques), le symbole qu'il représente le rendait d'autant plus intouchable. J'ai ainsi intégré l'étude de la dimension spatiale des mouvements sociaux à mon étude, et notamment le rôle de l'espace public dans leur répertoire d'action. Constatant l'évolution parallèle de ces deux dynamiques m'a amené à m'interroger sur leur rencontre et donc sur la manière dont l'aménagement de l'espace public est devenu un sujet de débat public. L'affrontement entre responsables politiques et mouvements sociaux a ainsi renouvelé le débat public qui se déroule actuellement à Buenos Aires sur l'aménagement urbain. Ces deux groupes d'acteurs dont la constitution n'est pas si homogène interrogent la délibération collective par le contenu des arguments qu'ils échangent et les espaces de discussion qu'ils utilisent.

Cette thèse m'a permis d'observer de nouvelles causes de mobilisation au sein des mouvements sociaux et l'émergence d'une opposition aux pouvoirs publics dans le débat sur l'aménagement de l'espace public portègne. Ceux-ci amènent une forme de recomposition de la sphère publique portègne et l'intégration de nouveaux acteurs dans le système politique. Par ailleurs, s'il devient l'un des sujets de discussion majeurs du débat public à Buenos Aires, d'autres éléments entrent en jeu dans la constitution de ce débat. C'est ce qui m'a amenée à poser la question de la publicisation de l'aménagement de l'espace public, autrement dit de sa mise en débat par les acteurs concernés. En observant que des antagonismes s'exprimaient dans les réunions publiques, sur Internet, dans les conversations privées, lors des manifestations et plus indirectement lors des entretiens, j'ai compris l'importance de la discussion collective sur ce sujet. Pour analyser la construction de ces antagonismes, je me suis appuyée sur une vision agonistique de la délibération, élaborée entre autres par C. Mouffe et E. Laclau, qui considère l'opinion publique comme intrinsèquement hégémonique, comprise comme le produit de « pratiques qui visent à instituer un ordre dans un contexte de contingence » (Mouffe, 2010).

Je montre ainsi comment l'aménagement des espaces publics, en étant placé au cœur des dynamiques d'action de groupes d'acteurs antagoniques (dans le sens où leurs intérêts sont contradictoires) est devenu un objet public qui ne pouvait plus se discuter en privé ou monopolisé par les responsables politiques. L'objet que j'ai choisi d'étudier se trouve à la croisée de plusieurs thématiques de recherche et de disciplines : le rôle des mouvements sociaux dans le débat public, l'aménagement de l'espace public comme catégorie d'action publique, la construction des problèmes publics et la délibération, la participation et la

mutation de la sphère publique. Pour l'analyser j'ai dégagé trois axes d'analyse du débat public : les rapports de force qui s'expriment dans la délibération, les modalités d'expression des antagonismes et les effets de la recomposition de la sphère publique sur le contenu du débat public. J'ai cherché à montrer qu'il y a des éléments dans le débat concernant l'aménagement de l'espace public qui ne sont pas ou peu visibles dans les instances publiques officielles, mais qui ont néanmoins une importance croissante dans les conflits d'aménagement.

Trois résultats sont ressortis de ma recherche.

1. D'abord, j'ai constaté la recomposition du jeu d'acteurs autour de nouveaux mouvements sociaux, les assemblées de quartier, ce qui a bouleversé la relation privilégiée qu'entretenaient les associations de *vecinos* (« voisins) avec les pouvoirs publics. Les négociations discrètes ont fait partie du débat devenu par conséquent moins public mais dont il faut avoir connaissance pour en comprendre les enjeux sur la constitution de la sphère publique. L'évolution des alliances et des oppositions interroge l'unicité de la sphère publique.

2. De nouvelles oppositions ont émergé concernant la conception des espaces publics de la ville, et notamment autour de la politique de « récupération » du gouvernement qui tente de déterminer les usages légitimes de l'espace public. En tant qu'espace social de position, le champ de la définition de l'espace public est construit par ces interactions et produit une distinction entre dominants et dominés : la réussite à imposer sa conception dans le débat public. L'argumentaire des militants et des responsables politiques et leurs valeurs et références tirant leurs racines au-delà de l'aménagement urbain entrent en compte dans le débat sur l'espace public. En invoquant les classes sociales, leur appartenance partisane, leurs références culturelles, les arguments invoqués mettent en avant la pluralité des antagonismes qui traversent la société : les rapports entre individus et société, la hiérarchisation des pratiques urbaines, le rôle de l'espace public par rapport aux autres espaces urbains, les différentes conceptions de l'intérêt général, la résolution des inégalités... Aussi, les acteurs tentent de construire leur position dans le débat par la reconstruction des antagonismes et d'imposer leur propre conception de ces antagonismes.

3. Dans le débat public sur l'aménagement du parc Lezama, la domination de la conception autoritaire de l'espace public du GCBA dans l'aménagement s'est retrouvée dans le débat sur le projet de mise en valeur, notamment parce que c'est le GCBA qui l'a lui-même organisé. La *participation citoyenne* qu'il a mise en œuvre a contribué à dépolitiser la sphère publique traditionnelle, y faire disparaître les antagonismes afin de parvenir à un consensus lui permettant de faire accepter le projet d'aménagement qu'il avait lui-même proposé et conçu. Mais ces espaces participatifs traditionnels ont été débordés par de nouveaux lieux de délibération construits par les acteurs contestataires et le débat public s'est déplacé vers l'espace public urbain et les réseaux sociaux numériques notamment qui ont accueilli et rendu possibles de nouvelles formes de mobilisation. La place croissante du numérique dans les répertoires d'action de tous les militants a participé à faire s'exprimer des antagonismes que les instances de délibération institutionnelles ont eu du mal à prendre à compte. L'analyse du rôle des réseaux sociaux numériques dans les mobilisations étudiées m'a ainsi poussée à m'interroger sur la portée démocratique de l'arrivée du numérique dans la participation. Des rapports de force s'y expriment, ne le préservant pas de la domination qui s'exerce dans la délibération classique. Cette pluralité de sphères publiques intersectées a donc contribué à renouveler le débat public en lui offrant une pluridimensionnalité. L'expression des antagonismes, en se déplaçant de la sphère publique vers l'espace public physique et l'espace public numérique, semble donc avoir apaisé la première et conflictualisé ces derniers.

Ainsi, l'aménagement de l'espace public est débattu aujourd'hui dans une pluralité de sphères publiques qui sont toutes traversées par des antagonismes, des alliances et sous des formes de débat renouvelées. L'expression du pluralisme politique correspond à la rencontre d'opinions contradictoires et entraîne donc la formation de relations conflictuelles. En ce sens, la conflictualité de l'espace public urbain argentin peut être considérée comme le témoin d'une vitalité démocratique : une preuve de l'existence d'une opposition qui s'exprime et donc de l'opportunité d'un progrès démocratique. Ainsi, même si j'ai montré que la démultiplication des sphères publiques entraîne une multiplication des barrières à l'entrée de celles-ci, leur nature différente permettra peut-être à une plus grande variété d'individus de les dépasser. Aussi, admettre la transversalité du débat public permettraient peut-être d'en finir avec le cloisonnement entre espaces de débat légitimes et illégitimes.

En dépassant ces obstacles, aussi bien dans l'analyse académique que dans le système politique, l'ensemble des opinions émises dans ces différents espaces de délibération pourrait être entendu dans la délibération finale. Autrement dit, la prise en compte du contenu de l'ensemble des sphères publiques (institutionnelle, numérique, urbaine et autres...) est essentielle dans la compréhension des antagonismes qui s'expriment dans le débat public sur l'aménagement.